



Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 24 mars 2025 à 19H00

Présents : Pierre André DAMAS, Président;
Maxime DAYE, Député-Bourgmestre;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Anne-Catherine ROOBAERT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Christophe HOUSSIAU, Pierre-Yves HUBAUT, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX PAPLEUX, Yves GUÉVAR, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Angélique MAUCQ, Anne-Françoise PETIT JEAN, Agnès MUAMBA-KABENA, Christine KEIGHIEL-EECKHOUDT, Sylvie BRANCART, Nathan ARNOULD, Philippe LEQUEUE, Patrice NALDI, Marjorie NEUKERMANS, Sana BATIK, Flore DIESBECQ LACROIX, Bastian GONZALEZ VANHESPEN, Madiane ADDI, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Excusé(s) : Olivier FIÉVEZ, Flavie PRÉVOST.

Objet n° 25 - Question orale de Madame la Conseillère Nathalie WYNANTS relative au suivi des mesures prises dans la lutte contre les frelons asiatiques sur le territoire de notre Ville et villages et la sensibilisation des citoyens sur le sujet.

Les membres du Conseil communal prennent connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Nathalie WYNANTS relative au suivi des mesures prises dans la lutte contre les frelons asiatiques sur le territoire de notre Ville et villages et la sensibilisation des citoyens sur le sujet.

Faisant référence à mes questions orales sur le sujet les 18 décembre 2023 et 18 mars 2024, ainsi qu'un article de presse paru dans la Nouvelle Gazette de ce 19 mars 2025, je reviens avec la question de la lutte contre les frelons asiatiques sur le territoire brainois.

Selon l'article de presse, leur population est en constante croissante dans la région et a déjà décimé des dizaines de ruches environnantes.

Selon l'apicultrice interrogée, il est important de capturer les reines dès leur première sortie ; c'est l'époque. Si nous n'agissons pas, le risque est qu'elles se reproduisent et qu'elles envahissent les ruches. Les pouvoirs publics ne semblent pas, selon elle, se rendre compte de l'impact. Qu'en est-il à Braine-le-Comte et ses villages ?

Un an après mes interventions, je vous adresse par conséquent une question de suivi sur une série d'actions que vous aviez prévues en 2024 et la mise en œuvre des mesures annoncées :

- Quels ont été les résultats concrets des 250 pièges distribués aux citoyens et aux apiculteurs locaux ? Combien de reines ou de nids ont été neutralisés jusqu'à présent ?
- Quelles méthodes ont été privilégiées ? Utilisez-vous les pièges élaborés par le CRA-W (Centre Wallon de Recherches agronomiques) , plus sélectifs, et qui respectent un protocole évitant des

dommages collatéraux chez nos espèces indigènes (bourdons, frelons européens, guêpes, abeilles sauvages...)?

Les agents du Service Environnement ont-ils finalement reçu la formation spécifique évoquée en collaboration le CRA-W ? Si oui, cela a-t-il amélioré leurs interventions et leurs réponses aux demandes des citoyens ?

- La perche télescopique mentionnée a-t-elle été acquise et utilisée ?
- Quelles synergies ont réellement émergé des collaborations entre Braine-le-Comte, Ecaussinnes et d'autres communes voisines ? Des impacts concrets ont-ils été observés grâce à ces efforts ?
- Dans quelle mesure, le plan d'action défini en collaboration avec la Section Apicole Saint-Vincent a-t-il été exécuté ?
- Y a-t-il eu des bénévoles formés pour soutenir les efforts communaux ?
- Seules les reines ont survécu à l'hiver ; avez-vous envisagé une campagne de sensibilisation pour encourager les citoyens à inspecter leurs espaces extérieurs (abris de jardins, pergolas, carport...) pour repérer les nids primaires en construction et vous les signaler ?
- Y a-t-il eu des efforts supplémentaires pour toucher un public plus large via des canaux directs comme des courriers ou des réunions publiques ?
- Des affiches ou signalétiques dans les lieux publics sont-elles prévues pour informer les habitants ?
- Quelles nouvelles initiatives ou solutions sont prévues pour 2025 ?

Madame l'Echevine Ludivine PAPLEUX répond à la question.

En 2024, il s'agissait de la première année d'actions de lutte contre les frelons asiatiques.

Au départ, nous avons organisé une réunion avec les apiculteurs locaux afin de définir un plan d'actions.

Ensuite, nous avons fait l'acquisition et la distribution de pièges de printemps à la population brainoise (250 pièges accompagnés du substrat nécessaire à l'appât et d'une fiche explicative liée à un formulaire en ligne et d'une fiche de distinction entre le frelon asiatique et les espèces indigènes). C'était une action en collaboration avec le CRA-W. Les pièges distribués ont été imprimés en 3D sur base du modèle du CRA-W.

Nous avons eu +/- 20 retours par encodage, 14 signalements de captures de reines de frelon asiatique via le piège, 4 captures de frelons asiatiques hors piège et quelques captures d'autres insectes comme des mouches, 2 frelons européens et des limaces.

Cependant, nous avons eu des retours de citoyens ayant capturé des frelons sans compléter le formulaire, donc nous pouvons nous dire que le nombre de captures a été un peu plus important que le bilan du questionnaire. Les mauvaises conditions climatiques de ce printemps ont peut-être joué sur la sortie des reines et donc sur les captures.

Les agents du service Environnement n'ont pas reçu la formation spécifique car elle était très chronophage et demandait la mobilisation d'une équipe de minimum de 2 à 3 personnes (utilisation de la nacelle, phytoliceuse...). La perche télescopique n'a donc pas été acquise vu que le personnel n'a pas été formé et le matériel est très coûteux. Nous avons travaillé avec une société privée et les sections d'apiculteurs de la Région wallonne ont bénéficié d'une perche et pouvaient ainsi agir sur les différents territoires.

Nous avons eu des contacts avec plusieurs communes voisines pour partager les méthodes de travail et plans de lutte. En parallèle, les différentes sections apicoles ont collaboré. La mobilisation de plusieurs communes a permis de lutter contre cette espèce invasive sur un plus large territoire.

Il y a aussi eu une campagne de sensibilisation dans le bulletin communal. Il n'y a pas d'affiches ou de signalétiques dans les lieux publics. Une campagne de sensibilisation pour encourager les citoyens à inspecter leurs espaces extérieurs pour repérer les nids primaires en construction et les signaler n'a pas été lancée car un appel provoque un flux de signalements de nids primaires qu'ils soient de frelons asiatiques, européens, guêpes... Nous n'avons pas le personnel pour traiter un tel flux et pour aller sur place. Toutefois, nous répondons à toutes demandes citoyennes qui peuvent nous parvenir. On a néanmoins prévu de davantage informer en 2025.

La destruction des nids secondaires a été réalisée via une société privée sur les terrains privés et communaux.

41 nids secondaires ont été recensés sur le territoire de Braine-le-Comte. Toute l'entité de Braine-le-Comte est impactée sauf les villages de Petit-Roeulx et Steenkerque qui ne le sont pas ou beaucoup moins. Cela s'explique certainement par la faible densité du nombre d'habitants et donc, les nids sont moins repérés ou pas signalés. En 2024, des 41 nids secondaires, 23 ont été détruits par les apiculteurs, les 18 autres ont été détruits par la Ville ou par des sociétés privées (appelées par les habitants) et certains nids qui ont été constatés en hiver n'ont pas été détruits car ce n'est pas nécessaire puisqu'ils ne sont plus actifs en hiver et ils ne seront plus réutilisés l'année suivante.

Un stagiaire aux services Environnement et Bien-être animal a travaillé, de septembre à décembre 2024, sur le dossier des frelons asiatiques et en a même fait son sujet de travail de fin d'études avec une proposition de collaboration et de réalisation d'une conférence sur ce thème en avril 2025. Le plan d'actions défini en collaboration avec la Section Apicole Saint-Vincent a été en majorité exécuté.

La Ville n'envisage pas une distribution de pièges de printemps cette année mais d'autres actions.

Une action en cours : un quadrillage de piégeages de printemps sur tout le territoire de Braine-le-Comte. Des pièges (reçus en prêt par le CRA-W) seront placés chez des particuliers mais aussi sur nos espaces publics communaux afin de pouvoir couvrir toute l'entité. A la fin de la période du piégeage, un rapport du nombre de captures et de la situation de la Ville au niveau des frelons asiatiques nous sera transmis par le stagiaire. Ce rapport est très important car il nous indiquera le niveau d'occupation des frelons asiatiques sur notre territoire.

La cellule Bien-être animal a contacté par mail les 250 personnes qui ont reçu le piège de printemps de l'année dernière afin de leur rappeler de le réutiliser et à nous faire part de leur recensement afin d'ajouter leurs données à celles du stagiaire.

Nous avons fait l'acquisition de 25 pièges d'été spécifiques en période de prédation et nous procéderons à une distribution gratuite aux apiculteurs locaux (1 pièce/apiculteur) début juin, sur réservation et dans la limite du stock disponible.

Malgré les différentes périodes de piégeages durant l'année, des nids vont se former malgré tout et nous n'aurons pas le choix que de les détruire. La société qui aura été mandatée suite à un marché public interviendra, dans la limite du budget disponible, pour détruire les nids sur les terrains communaux et chez les citoyens brainois qui auront signalé des nids de frelons asiatiques uniquement.

A savoir que certains apiculteurs ont suivi la formation du CRA-W pour la destruction des nids secondaires. Ceux-ci pourront intervenir gratuitement uniquement pour les signalements de nids qui seront dans un rayon d'un km autour de ruchers. Ceci permettra que notre budget dédié à la destruction ne s'épuise pas trop rapidement.

Le coût total pour l'ensemble des actions 2025 s'élèvera à environ 2.000 €.

Madame la Conseillère Nathalie WYNANTS réplique.

Je suis ravie que cette problématique soit prise en mains par la ville. Je vois que des actions n'ont pas été toutes réalisées mais que d'autres ont été prises en main.

PAR LE CONSEIL,

Le Directeur Général,
Bernard ANTOINE

Le Président,
Pierre André DAMAS

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Directeur Général,

Bernard ANTOINE

Le Député-Bourgmestre,

Maxime DAYE